



Procès-verbal de la séance du mardi 10 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 15 Le mardi 10 mars 2026 l'assemblée régulièrement convoquée le 02 mars 2026, s'est réunie sous la présidence de Gérard PÉDRINI

Présents : 11 **Présents (11)** : Gérard PÉDRINI, Alice MEYRIGNAC, Sébastien MOREAU, Pierre HERRGOTT, Bdeia AMATUZZI, Fortuné MOURGUES, Sylvain MOLINES, Emilie QUIOT, Guy BOISSEROLLES, Judith GUITTET, Yannick RENEUVE

Votants : 13

Représentés (2) : Christian BOULET représenté par Fortuné MOURGUES, Marie-Paule BRAENDLIN représentée par Sylvain MOLINES

Absents (2) : Alexis MOL, Martine PEDULLA

Secrétaire de séance : Judith GUITTET

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Participait également à cette séance ordinaire Mme Mercédès MONNET, secrétaire générale.

Ordre du jour :

Adoption du procès-verbal de la séance précédente.
Compte-rendu des décisions prises par M. le Maire.

- Approbation du Compte de Gestion 2025
- Approbation du Compte Administratif 2025
- Affectation de résultats 2025
- Vote du budget 2026
- Questions et informations diverses

OUVERTURE DE LA SÉANCE :

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Mme Judith GUITTET est désignée Secrétaire de séance.

MISE À L'APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 FÉVRIER 2026

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance ordinaire précédente, dont le secrétariat était assuré par Mme MEYRIGNAC Alice.

Après lecture, ce procès-verbal n'amenant pas d'observation particulière, est adopté à l'unanimité des élus présents lors de cette séance.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE :

Aucune décision du Maire n'a été prise depuis le Conseil Municipal précédent.

- Récapitulatif des commandes engagées du 18/02/2026 au 10/03/2026 :

FOURNISSEUR	NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT TTC
NUANCES D'ARC	Restauration des écrits sur monument aux morts	850.00 €
TOTAL		850.00 €

Délibérations du conseil :

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du Comptable à l'Ordonnateur. Il doit être voté préalablement au Compte Administratif.

Il présente et met au vote le compte de gestion 2025 élaboré par le receveur qui est adopté à l'identique du compte administratif de la Commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres votants approuve celui-ci.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Monsieur le Maire quitte la salle pour laisser la présidence à Monsieur Fortuné MOURGUES, doyen de séance. Il met au vote le compte administratif 2025, qui est accepté à l'unanimité des votants.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00 €	317 324,69 €	0,00 €	249 289,48 €	0,00 €	566 614,17 €
Opérations exercice	1 292 099,16 €	1 597 392,40 €	873 043,73 €	1 222 862,64 €	2 165 142,89 €	2 820 255,04 €
Total	1 292 099,16 €	1 914 717,09 €	873 043,73 €	1 472 152,12 €	2 165 142,89 €	3 386 869,21 €
Résultat de clôture		622 617,93 €		599 108,39 €		1 221 726,32 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	2 010 762,71 €	1 644 932,10 €	2 010 762,71 €	1 644 932,10 €
Total cumulé	0,00 €	622 617,93 €	2 010 762,71 €	2 244 040,49 €	2 010 762,71 €	2 866 658,42 €
Résultat définitif		622 617,93 €		233 277,78 €		855 895,71 €

AFFECTATION DE RÉSULTATS 2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants décide d'affecter en investissement sur l'excédent de la commune, la somme de 250 000.00 € (au 1068) et en fonctionnement la somme de 372 617.93 € à l'excédent reporté (au 002).

VOTE DU BUDGET 2026

La préparation du budget 2026 a fait l'objet d'une commission des finances le 18 février 2026.

Après présentation du budget et débat, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur celui-ci.

Le Conseil Municipal, à la majorité des votants, 8 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, valide le budget 2026 arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 827 769.93 €	1 827 769.93 €
Section d'investissement	3 958 150.71 €	3 958 150.71 €
TOTAL	5 785 920.64 €	5 785 920.64 €

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Les points suivants, relatifs aux questions ou informations diverses, sont abordés, sans donner lieu à un vote :

M. Sylvain MOLINES a souhaité remercier l'ensemble des élus et plus particulièrement M. le Maire pour son implication durant le mandat écoulé.

M. le Maire a également remercié l'ensemble des élus, le personnel communal et plus particulièrement les 4 adjoints qui l'ont accompagné tout le long du mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Gérard PÉDRINI
Président de séance

Judith GUITTET
Secrétaire de séance

